

# LE COMPTE RENDU DES COMPTES RENDUS



Chers parents,

Votre équipe de représentants de parents FCPE a souhaité vous adresser un condensé de toutes les informations communes et générales suite aux conseils de toutes les classes de la 6ème à la Terminale du premier trimestre. Ce document a pour but de compléter le compte rendu "CR" de votre classe. Bonne lecture et belles fêtes de fin d'année.

## La cantine

C'est dur à avaler !

Les travaux stoppés en mars 2018 suite à la rupture de contrat et l'arrêt brutal par l'entreprise ont fait l'objet d'un nouvel appel d'offre par la région en juillet 2018. La FCPE Voltaire a interpellé sans relâche la Région afin de garantir une cantine neuve à la rentrée 2019. Calendrier légal prévisionnel : travaux de février à août 2019 (durée 7 mois). La FCPE Voltaire alerte encore et encore sur les conditions non satisfaisantes de la démission proposée par le prestataire actuel pendant les travaux (qualité de la nourriture, lieu exigü, déchets plastiques, couverts inadaptés...).

## Blocus, décembre 2018

Les tentatives de blocus les premiers jours de décembre n'ont pas empêché l'entrée et la tenue des cours. Des discussions préalables à toute forme de manifestation seront toujours encouragées. Le lycée n'a pas ouvert deux samedis de suite à la demande du recteur pour tous les établissements publics.

## Remplacements

Pour rappel, le rectorat remplace un professeur lorsque son absence est supérieure à deux semaines. La FCPE Voltaire écrit régulièrement au rectorat afin que les remplacements de professeurs soient assurés.

## Commission éducative

Elle ne sanctionne pas le comportement de l'élève mais recherche une solution éducative personnalisée, comme la mise en place d'une mesure de responsabilisation. Il s'agit d'amener l'élève à s'interroger sur sa conduite et sur les conséquences de ses actes.

## Évènement

Des réunions autour du très attendu projet d'établissement démarrent le 21 décembre avec la communauté éducative et les parents élus sur les 3 axes suivants :

- 1) Favoriser la réussite des élèves.
- 2) Améliorer le climat scolaire en développant une culture du travail et en favorisant l'engagement au sein de l'établissement.
- 3) Développer et mieux articuler l'ouverture culturelle et linguistique.

## Ciné-club

Le ciné-club va bientôt revenir dès changement du vidéo projecteur en 2019. Une subvention obtenue par la FCPE Voltaire va permettre l'achat de ce matériel.

## Punaises

Des punaises inoffensives bien que répugnantes envahissent le quartier avec le réchauffement, le retour du froid va permettre leur disparition naturelle.

## Vote électronique

On y pense pour les élections de parents d'élèves de septembre 2019 !

## Relation collègue / lycée

Quelques beaux exemples de relation collègue / lycée :

- Atelier du midi PAUSE (méditation) et en classe. Et depuis peu au lycée, il est proposé ponctuellement sur demande du professeur (c'est déjà le cas dans une Terminale).
- Tutorat : 9 élèves de 1ère ES interviennent avec leur professeure 1 heure/semaine dans le cadre de l'aide aux devoirs dispensée aux élèves de 6ème. C'est un succès pour les lycéens comme les collégiens. Une pratique à développer.

# ZOOM SUR LE LYCEE

---

## **Bac 2018**

83% de réussite au bac, augmentation de 5 points par rapport à 2017.

## **Le lycée en chiffres**

Cette année le lycée compte 5 classes de moins que l'an dernier : 13 classes de Seconde, 9 classes de 1ère (3 L, 3 ES, 3S dont une Sciences de l'Ingénieur), 11 classes de Terminale (3 L, 4 ES, 4 S dont une SI). Il n'y a pas de filière Technologique à Voltaire. De nombreux élèves de seconde quittent l'établissement en fin d'année pour suivre une filière technologique ou professionnelle.

## **La direction**

Elle est renforcée : M. Chaouri, anciennement principal adjoint du collège Voltaire, a été nommé cette année proviseur adjoint aux côtés de M. Soumaré, proviseur, et Mme Zerbib, proviseure adjointe. Une nouvelle intendante Mme Rolland est également arrivée cette année et reprend les dossiers de l'ensemble de la cité scolaire. Un sacré chantier !

## **Nouveau**

Un livret d'accueil a été remis aux élèves de seconde décrivant le fonctionnement du lycée.

## **Orientation**

Les rendez-vous avec la psy Education Nationale, Mme Pagès, doivent se prendre par l'intermédiaire du CPE en mettant un mot dans le carnet de correspondance.

Réalisation par Mme Pagès d'un outil très utile le padlet : [padlet.com/PsyEN/VOLTAIRE](https://padlet.com/PsyEN/VOLTAIRE)

Des sites à noter et à visiter pour les lycéens :

[www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr)

[www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)

[www.education.gouv.fr/bac2021](http://www.education.gouv.fr/bac2021)

## **Réformes**

La réunion sur la réforme du lycée et du Bac s'est tenue en novembre : disparition des filières classiques (L/S/ES). Réunion à venir pour confirmation des spécialités au choix pour l'année prochaine à Voltaire, où il est envisagé 10 spécialités sur 12 possibles en voie générale.

## **Parcoursup**

Une réunion se tiendra mardi 29 janvier 2019 à 18h. Pour mémoire, le dossier post-bac est constitué des 3 bulletins de 1ère, des deux premiers bulletins de terminale et des absences non justifiées... A noter, le salon Post-Bac se tiendra les 11 et 12 janvier 2019 à la Grande Halle de la Villette.

## **Objectif Bac**

Les 3 premiers jours des vacances scolaires de février et printemps, le lycée restera ouvert pour les élèves souhaitant réviser le bac (français et Terminale). Nous soutenons activement sa mise en place.

## **Bacs Blancs**

La semaine précédent les vacances de février pour les Premières et les Terminales.

## **Prométhée**

Une convention avec l'association Prométhée a été signée en CA. Bientôt l'association fera des propositions, [www.prometheeeducation.com](http://www.prometheeeducation.com).

## **Ecoute Jeunes**

Une psychologue clinicienne est présente dans l'établissement tous les 15 jours. Les élèves volontaires, sans accord parental, y sont reçus.

## **L'heure c'est l'heure**

La politique des retards à Voltaire cette année s'est durcie aussi au lycée : fermeture des portes à 8h20 tapantes. L'établissement souligne que depuis la mise en place de cette mesure, les retards ont considérablement diminué. Même si effectivement cela pénalise certains élèves : à noter que les élèves en retard peuvent aller soit au CDI, soit au parloir pour travailler.

## **Portes Ouvertes**

Les Portes Ouvertes du Lycée Voltaire se tiendront le 23 mars 2019.